

Synthèse

de la **consultation**

sur l'articulation
des temps de vie

Enrichir les travaux du CESE sur l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle par une consultation de grande ampleur

La Commission Travail et Emploi du Conseil économique social et environnemental a été saisie en octobre 2023 par le Gouvernement afin de rendre un avis et des préconisations sur **les formes d'organisation des temps de travail permettant un meilleur équilibre vie privée/ vie professionnelle**. C'est dans ce cadre qu'une consultation sur l'articulation des temps de vie a été lancée du 27 novembre 2023 au 21 janvier 2024 sur le site du CESE et relayée par les organisations qui le composent.

La consultation avait pour objectif d'éclairer l'élaboration des constats et préconisations de l'avis en interrogeant des actifs sur l'organisation à inventer pour un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, qu'il s'agisse de l'organisation du temps de travail, du lieu du travail, de la question de la déconnexion, du rôle des managers etc. L'enjeu était aussi de prendre en considération des situations de vie (aidance, familles monoparentales, handicap, etc.) pouvant induire une perception et un vécu différents de ces problématiques chez certains publics.

Au total, sur les **10 670 participants**¹, **310 propositions** ont été déposées dans la « boîte à idées » et **10 220 personnes** ont répondu aux 52 questions de la consultation. Le détail des résultats de la consultation est consultable sur le site participez.lecese.fr.



de consultation



ont répondu
à la consultation

¹ Total regroupant les participants au questionnaire et à la boîte à idées (votes et commentaires sur une proposition déposée inclus)

Quelques informations sur les personnes ayant répondu à la consultation



Les informations recueillies ne peuvent être lues comme celles d'un échantillon représentatif de la population française, ni des actifs. En effet, la **moitié des répondants sont des cadres** et professions intellectuelles supérieures (**54 %**), tandis que ceux-ci représentent seulement 17 % des actifs en moyenne, et 2 % des répondants sont ouvriers, alors que ceux-ci représentent 20 % des actifs.



La consultation permet néanmoins d'offrir un regard sur l'opinion de publics qui se sentent **particulièrement concernés** par la question de l'équilibre de vie privée-vie professionnelle. Ainsi, la population de répondants est essentiellement **féminine (73 % de femmes contre 48 % en moyenne chez les actifs)**. Or, la charge et les contraintes liées à la vie privée et à la vie familiale pèsent plus sur le temps libre des femmes que sur celui des hommes.



La représentation des personnes travaillant dans le **secteur public** est élevée (**40 %**) au regard de leur nombre dans la population active (22 %). En particulier, l'échantillon comporte un nombre important de travailleurs issus du secteur de la **santé et de l'action sociale (22 % contre 14 % en population générale)**. Les autres critères descriptifs recueillis — l'âge, la composition familiale, l'engagement bénévole, la présence d'une situation de handicap ou le fait d'être aidant familial — ne révèlent pas de sur-représentation particulière.



39 % des répondants ont une durée de **trajet aller et retour supérieure à 1h** chaque jour contre 22 % en moyenne chez les actifs¹.

→ Le travail d'analyse du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) ont permis de mettre en perspective des études représentatives avec les résultats de la consultation, permettant ainsi de valider les données de ces derniers. Plusieurs enseignements clés² ont ainsi enrichi les travaux de la Commission Travail et Emploi sur l'articulation des temps de vie.

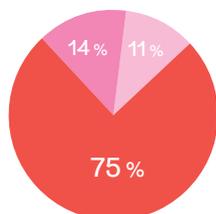
¹ Sdes 202, Mobilité en 2019, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/resultats-detaillés-de-lenquete-mobilite-des-personnes-de-2019>

² Ces enseignements clés sont consultables dans leur intégralité en annexe de l'avis « Articulation des temps de vie professionnel et personnel : de nouveaux défis »

ENSEIGNEMENT N°1

Une mosaïque de situations plus qu'une semaine standard

75 % des répondants estiment que le rythme de travail standard n'est pas le rythme de travail le plus adapté à un bon équilibre de vie professionnelle / vie personnelle.



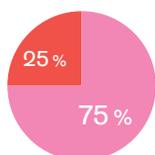
Pensez-vous que le rythme de la semaine de travail standard soit le rythme de travail le plus adapté à un bon équilibre vie professionnelle / vie personnelle ?

■ oui ■ non ■ je ne sais pas

Une récente étude du CREDOC basée sur les données de l'enquête emploi de l'INSEE fait ressortir que la semaine de travail dite « standard » (du lundi au vendredi sur des horaires diurnes et fixes) ne concernerait plus aujourd'hui, en France, que 36 % des salariés.

ENSEIGNEMENT N°2

Un sentiment d'intensification croissante des journées de travail



Avez-vous l'impression que vos journées de travail sont de plus en plus intenses ?

■ oui ■ non

75 % des répondants ont l'impression que leurs journées de travail sont de plus en plus intenses.

Les **femmes** ont un peu plus cette perception que les hommes (**77 %** versus 71 %). De manière liée (les femmes étant sur représentées dans ces secteurs), le sentiment d'intensification est particulièrement présent dans le secteur de la **santé et de l'action sociale (80 %)**.

D'autres catégories signalent des journées de plus en plus intenses : **80 %** des foyers **monoparentaux**, **78 %** des **aidants**, **77 %** des **bénévoles** ou engagés dans des activités d'intérêt collectif partagent ce constat.

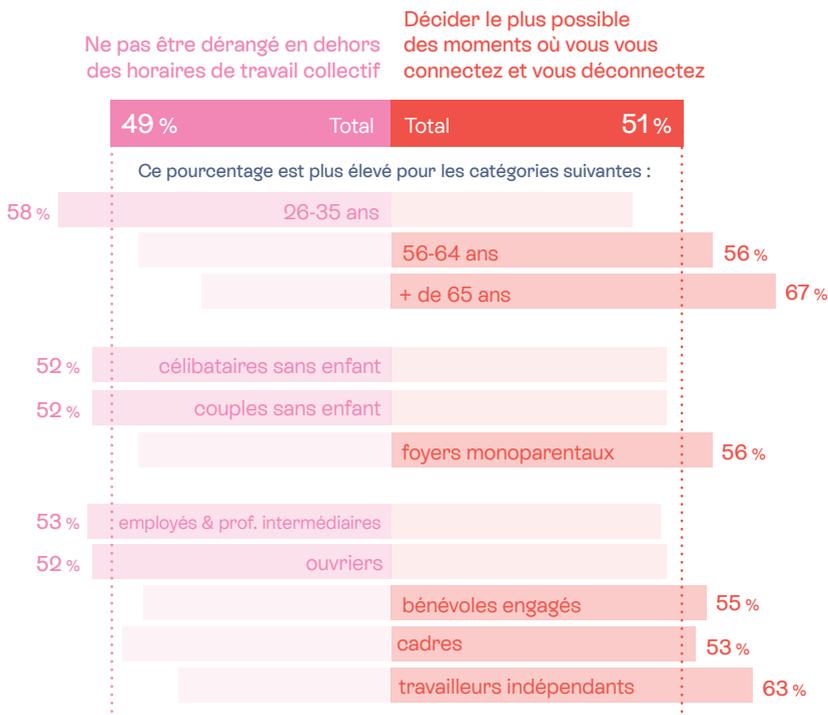
Un rapport au temps de travail en mutation : l'exemple de la déconnexion

Signe d'une période de transition dans le monde du travail, les répondants sont très partagés sur le sujet de la déconnexion.

La moitié des participants souhaiterait pouvoir décider le plus possible des moments où ils se connectent et se déconnectent.

Pour **la deuxième moitié** des répondants, la déconnexion passe plutôt par le souhait de ne pas être dérangé en dehors des horaires de travail collectifs.

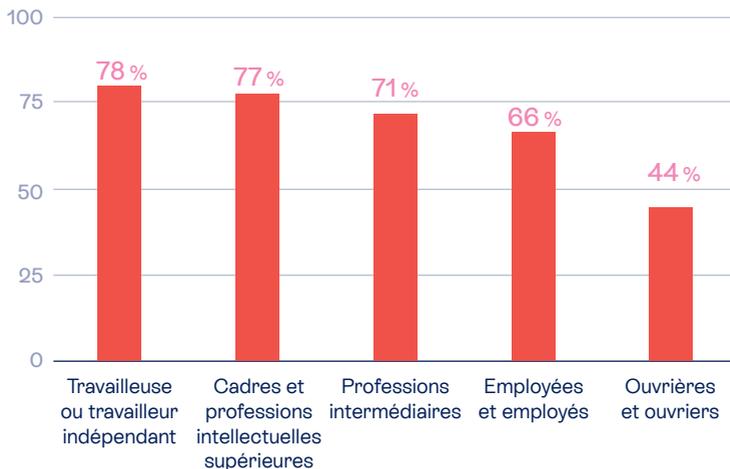
En matière de déconnexion
(mail, téléphone, messagerie...), vous aspirez plutôt à :



Source : CESE, Consultation équilibrée de vie, 2023. Analysée par le CREDOC

Deux aspirations : s'organiser librement dans son travail et améliorer son équilibre de vie

Quand vous êtes au travail, vous sentez-vous suffisamment libre d'organiser les tâches de votre journée de travail ?



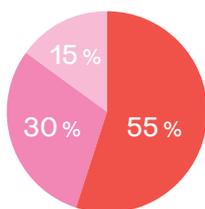
Source : CESE, Consultation Équilibre de vie, 2023. Analysée par le CREDOC.

Les personnes en situation de **handicap** répondent moins souvent qu'elles sont suffisamment libres d'organiser leur journée de travail (**63 %** contre 72 % pour l'ensemble). De même que les **aidants** (**65 %**), ou les personnes ayant la charge de foyers **monoparentaux** (**68 %**). Il n'existe pas de différence significative entre les hommes et les femmes.

La consultation met également en évidence l'importance accrue qui est portée à **l'équilibre de vie privée / vie professionnelle** puisque **72 %** des répondants accordent plus voire beaucoup plus d'importance à cet aspect de leur vie depuis la **crise sanitaire**.

Cette préoccupation concerne davantage les répondants les plus jeunes : 78 % des 26-35 ans y accordent plus d'importance depuis la crise sanitaire, contre 68 % des 56-64 ans.

Un rôle du management plus important depuis la crise sanitaire ?



Diriez-vous que votre responsable hiérarchique / manager de proximité a un rôle plus important dans l'organisation de votre équilibre vie professionnelle / vie personnelle (notamment depuis la période de confinement) ?

■ oui ■ non ■ je ne sais pas

Source : CESE, Consultation Équilibre de vie, 2023. Analysée par le CREDOC.

30 % des répondants estiment que le responsable hiérarchique a un rôle plus important dans l'organisation de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle depuis la crise du Covid-19. Les **moins de 45 ans et les employés** en sont plus particulièrement convaincus.



Dans la « boîte à idées », **46 propositions** concernent le management et la préoccupation des salariés de voir le rôle de leur manager évoluer.

9, place d'Iéna
75 775 Paris Cedex 16
01 44 43 60 00

